



Pour publication immédiate

## **Bell fera l'acquisition de la totalité de CTV, première société canadienne de médias**

MONTRÉAL, le 10 septembre 2010 – BCE Inc. (Bell) a annoncé aujourd'hui qu'elle a convenu de faire l'acquisition de 100% de CTV, chef de file canadien en matière de télévision spécialisée, de médias numériques, de télévision traditionnelle et de radiodiffusion. La transaction accorde à Bell la propriété exclusive des meilleurs actifs médias canadiens, ce qui favorisera la croissance des services de télévision, sans fil et en ligne de Bell pendant les années à venir.

Bell détient actuellement une participation de 15 % dans CTV et elle fera l'acquisition des 85 % restants pour 1,3 milliard \$, soit la valeur nette réelle détenue par The Woodbridge Company Limited, la société de portefeuille de la famille Thomson, établie à Toronto; le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario; et Torstar Corporation. En incluant la valeur de la participation actuelle de Bell, la transaction a une valeur nette réelle de 1,5 milliard \$. Si on ajoute la dette proportionnelle de 1,7 milliard \$, la valeur totale de la transaction est de 3,2 milliards \$. Le prix d'achat représente un multiple de 10x du BAIIA proportionnel, ce qui se compare aux récentes transactions semblables conclues dans le secteur des médias. Dans une transaction distincte, Woodbridge fera l'acquisition de The Globe and Mail, dans laquelle Bell conservera une participation de 15 %.

« L'acquisition du vaste éventail de contenus vidéo de qualité de CTV favorisera l'exécution des impératifs stratégiques de Bell, car elle permettra à cette dernière d'exploiter ses investissements importants dans le réseau large bande, d'accélérer la croissance de ses services vidéo sur les trois écrans – mobile, en ligne et télé – et d'établir une structure de coûts concurrentielle. Comme propriétaire exclusif de CTV, Bell pourra maximiser les synergies stratégiques et opérationnelles avec CTV, notamment en ce qui a trait à l'efficacité de nos dépenses au chapitre du contenu et de la publicité, a déclaré George Cope, président et chef de la direction de Bell Canada et de BCE. L'industrie des communications est en rapide mutation. L'intégration verticale de plus en plus poussée, l'évolution constante de la technologie ainsi que des développements réglementaires clés créent de nouveaux débouchés avec l'acquisition de contenu en forte demande par Bell. L'acquisition de CTV fait plus qu'uniformiser les règles du jeu dans un secteur de plus en plus concurrentiel. »

Selon Ivan Fecan, chef de la direction de CTV : « L'acquisition de CTV par Bell souligne la puissance de nos actifs de premier plan en matière de télévision traditionnelle et numérique, de canaux spécialisés et de radio, ainsi que notre expertise sur le plan de la créativité et de la gestion de contenu. Dans notre ère numérique, il est extrêmement important de faire partie d'une entreprise à intégration verticale qui peut profiter de la vidéo diffusée sur de multiples écrans. CTV est sortie de la récession plus forte que jamais et elle est dans une position parfaite pour tirer parti d'une économie qui va en s'améliorant. C'est la bonne transaction au bon moment. »

La vidéo jouit d'une popularité croissante chez les Canadiens, qui utilisent de plus en plus le téléphone mobile, les services en ligne et la télé numérique pour visionner du contenu vidéo. Bell offre déjà les meilleurs services de télé HD et en ligne au Canada ainsi que les produits de télé mobile les plus évolués; de plus, elle est en train de déployer dans les grands centres urbains son service de télévision IP (protocole Internet) de pointe, Bell Télé Fibe. Bell Télé compte maintenant pour environ 40 % du total des revenus des services résidentiels, dépassant les revenus provenant des services téléphoniques traditionnels.

Bell accélère ses capacités en matière de vidéo sur fil et sans fil, grâce à de nouveaux investissements importants dans les réseaux large bande, y compris des dépenses en immobilisations de près de

3 milliards \$ rien qu'en 2010. Bell déploie son réseau optique haute vitesse pour desservir plus de maisons, d'appartements, de copropriétés et d'entreprises au Québec et en Ontario, en vue de soutenir les nouveaux services Internet et de télévision, et elle améliore son nouveau réseau sans fil HSPA+ de pointe, qui dessert déjà 93 % de la population canadienne.

« Nous avons hâte d'accueillir les plus de 5 000 employés de CTV à Bell. L'équipe de CTV a fait de cette entreprise la première société canadienne de médias – ce qui comprend le réseau de télévision le plus regardé au pays, la gamme de canaux spécialisés les plus populaires et des offres de premier ordre en matière de médias numériques –, sans oublier qu'elle a présenté les meilleurs Jeux olympiques de l'histoire au Canada et au monde entier à Vancouver en 2010 », a dit M. Cope.

CTV exploite le premier réseau de télévision canadien, avec 27 stations aux quatre coins du pays, 30 canaux spécialisés, y compris TSN et RDS, les canaux de spécialités anglais et français les plus populaires; une programmation et des propriétés vidéo en ligne de grande qualité, comme CTV.ca, TSN.ca, RDS.ca, MuchMusic.com, MTV.ca et TheComedyNetwork.ca; et CHUM Radio, qui exploite 34 stations de radio partout au Canada.

« Le prix d'achat de la transaction représente une valeur intrinsèque attrayante pour le principal fournisseur canadien de services médias, même avant de tenir compte des occasions de monétisation des émissions de CTV dans toutes les plates-formes sans fil et sur fil large bande de Bell. Cette acquisition correspond tout à fait aux objectifs de Bell en matière de valeur pour l'actionnaire et à son modèle de croissance des dividendes, a dit Siim Vanaselja, chef des affaires financières de Bell Canada et de BCE. Elle contribuera immédiatement à accroître notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, avant le calcul des synergies potentielles, avec un accès à la totalité des flux de trésorerie de CTV. L'acquisition de CTV par Bell sera financée par une nouvelle facilité bancaire pleinement engagée de 2 milliards \$, par de nouvelles actions ordinaires de BCE d'une valeur de 750 millions \$ qui seront remises à Woodbridge, et par l'encaisse excédentaire. L'effet de levier net pro forma qui en résultera, qui se chiffre à 2x le BAIIA, respecte les politiques de Bell en matière de structure du capital et de finances. Selon nos discussions avec les agences d'évaluation du crédit, nous nous attendons à ce que nos cotes de crédit soient confirmées. »

« Woodbridge est très heureuse de faire cet important placement dans BCE. Nous sommes convaincus que Bell a la capacité de saisir les occasions de croissance incroyables qui se présentent dans le secteur canadien des communications, notamment avec la demande croissante des consommateurs pour la vidéo dans de multiples plates-formes, ce qui sera favorisé par l'acquisition de CTV », a dit David Thomson, président du conseil d'administration de Woodbridge.

La transaction touchant CTV est assujettie aux approbations habituelles, y compris celles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et du Bureau de la concurrence. On prévoit qu'elle sera conclue d'ici le milieu de 2011.

#### **Conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers**

Bell tiendra une conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers afin de traiter de son acquisition de CTV, aujourd'hui à 9 h 30 (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le 416 340-8018 ou le numéro sans frais 1 866 223-7781 peu de temps avant le début de la conférence. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 416 695-5800 ou au 1 800 408-3053 (composez le code d'identification 6461260#). Il y aura aussi une webdiffusion audio en direct à [www.bce.ca/en/news/eventscalendar/webcasts/2010/20100910](http://www.bce.ca/en/news/eventscalendar/webcasts/2010/20100910). Le fichier MP3 pourra être téléchargé de cette page plus tard dans la journée.

#### **À propos de Bell Canada Entreprises**

BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) est la plus grande entreprise de communications du Canada et fournit un ensemble de services de communications des plus complets et des plus novateurs à ses clients de

résidence et d'affaires au Canada. Assurés sous les marques Bell et Bell Aliant, ils comprennent les services téléphoniques, les communications sans fil, les services Internet haute vitesse, les services de télévision numérique, les services IP-large bande ainsi que les services des technologies de l'information et des communications (TIC). Pour plus d'information sur BCE, visitez le site [www.bce.ca](http://www.bce.ca). Pour plus d'information sur les produits et services de Bell, visitez le site [www.bell.ca](http://www.bell.ca).

#### **Questions des médias**

Marie-Ève Francoeur  
Bell Communications  
514 391-5263  
[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

#### **Questions des investisseurs**

Thane Fotopoulos  
Bell, Relations avec les investisseurs  
514 870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)

#### **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué, notamment les déclarations reliées à l'acquisition proposée par BCE Inc. de la participation restante de 85 % dans CTVglobemedia Inc. qu'elle ne détient pas déjà, la date prévue de clôture de la transaction, certains avantages stratégiques et gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts devant découler de la transaction, les répercussions prévues de la transaction proposée sur les services de télévision, sans fil et en ligne de Bell Canada, ainsi que sur le modèle de croissance des dividendes de BCE Inc., ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives. De telles déclarations prospectives, de par leur nature même, sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents, et elles sont fondées sur plusieurs hypothèses pouvant donner lieu à la possibilité que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans de telles déclarations prospectives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives, et vous êtes mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 10 septembre 2010 et, par conséquent, elles pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison. Les déclarations prospectives sont incluses dans les présentes afin de fournir de l'information au sujet de la transaction proposée susmentionnée et de ses répercussions attendues. Le lecteur est prié de tenir compte du fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Le moment et la conclusion de la transaction proposée susmentionnée sont assujettis aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation ainsi qu'à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans limitation, toute approbation requise des organismes de réglementation, y compris l'approbation du CRTC, du Bureau de la concurrence et du groupe TSX. En conséquence, rien ne peut garantir que la transaction proposée aura lieu, ni qu'elle aura lieu dans les délais et selon les modalités envisagés dans le présent communiqué. La transaction proposée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. De plus, rien ne garantit que les avantages stratégiques et gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation, de la concurrence et des coûts qui doivent résulter de la transaction seront pleinement réalisés.

Les facteurs de risque importants en conséquence desquels les résultats ou événements réels pourraient différer de manière considérable de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives susmentionnées comprennent, sans s'y limiter : l'intensité de l'activité de nos concurrents, incluant l'intensification de l'activité de ces derniers dans le sans-fil découlant de l'octroi par Industrie Canada de licences d'utilisation du spectre SSFE à de nouveaux concurrents dans le secteur du sans-fil, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix et sur nos résultats financiers; la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci; notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies et nos plans afin de produire les avantages attendus; notre capacité à poursuivre la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts et à contenir

l'intensité du capital tout en nous efforçant d'améliorer le service à la clientèle; notre capacité à nous adapter aux changements technologiques et à offrir rapidement de nouveaux produits et services; les cotisations accrues aux régimes d'avantages sociaux; les événements touchant la fonctionnalité de nos réseaux et de nos systèmes et logiciels de technologie de l'information, ainsi que notre capacité à les protéger, à les maintenir et à les remplacer; les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et services essentiels; la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication; les interruptions de travail; les répercussions négatives éventuelles sur nos services Internet et sans fil découlant de l'accroissement marqué de la demande de services à large bande; notre capacité à mobiliser le capital nécessaire à la mise en œuvre de notre plan d'affaires, y compris en ce qui a trait au programme de rachat d'actions et aux paiements de dividendes de BCE Inc. ainsi qu'au financement des dépenses en immobilisations et autres, et, de façon générale, notre capacité à respecter nos obligations financières; notre capacité à cesser de fournir certains services traditionnels, au besoin, en vue de l'amélioration de la productivité du capital et de l'efficacité de l'exploitation; les initiatives ou les démarches réglementaires, les litiges et les modifications apportées aux lois ou aux règlements; les risques liés au lancement des satellites utilisés par Bell Télé ou touchant ces satellites lorsqu'ils sont en orbite; la concurrence exercée par les services de télévision par satellite de radiodiffusion directe (SRD) américains non réglementés vendus illégalement au Canada, et le vol de nos services de télévision par satellite; la dépendance de BCE Inc. quant à la capacité de ses filiales, coentreprises et autres entreprises dans lesquelles elle détient une participation à lui verser des dividendes ou toute autre distribution; l'impossibilité de garantir que les dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE Inc. ou que la politique de dividende de BCE Inc. sera maintenue; la volatilité des marchés boursiers; notre capacité à maintenir le service à la clientèle et le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres risques liés à la santé survenaient; les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils sans fil; et la perte d'employés clés.

Pour plus de détails au sujet de certains de ces facteurs de risque et hypothèses et d'autres éléments, voir le rapport de gestion annuel 2009 de BCE daté du 11 mars 2010, compris dans le rapport annuel 2009 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2010 de BCE daté du 5 mai 2010 et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2010 de BCE daté du 4 août 2010, ces documents étant déposés par BCE auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières (disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles sur le site Web de BCE à [www.bce.ca](http://www.bce.ca).

# # #